

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

« MEMOIRE METHODOLOGIQUE DE
GESTION DU CHANTIER »

MARCHE DE TRAVAUX

MEMOIRE METHODOLOGIQUE DE GESTION DU CHANTIER

Entreprise :

1- Méthodologie de gestion du chantier

(Installations de chantier, échafaudages, en nombre et longueur, moyens d'approvisionnement et de levage...)

Coefficient : 0.8

2- Moyens humains et matériels affectés au chantier

(Nombre, niveau de qualification et expérience des intervenants. Nombre, constitution et rôle des équipes. Nature et niveau d'encadrement sur le site...)
Pourcentage d'intervention prévu

Coefficient : 1.20

3-Mesures prises par le candidat afin d'assurer sa présence sur le chantier Coefficient : 0.6

4- Mesures de sécurité du personnel sur le chantier

(analyse des risques spécifiques au chantier, moyens de prévention envisagés, base vie et aire de stockage des matériaux)

Coefficient : 1

5- Gestion des nuisances du chantier (déchets, bruit, poussière)

Fourniture obligatoire de la fiche de suivi des déchets et de la méthodologie appliquée sur le chantier. Préciser les horaires de chantier, niveau de protection du site et abords, condition d'approvisionnement des matériaux et matériels...

Coefficient : 1

6- Provenance et qualités des produits et matériaux

utilisés Fourniture obligatoire des « fiches produits »

Coefficient : 1.2

7- Communication

(moyens de communication à l'égard des riverains qui sont mis en oeuvre par l'entreprise lors de l'exécution des travaux)

Coefficient : 0.60

8- Informations complémentaires concernant la gestion du chantier

(phasage des travaux, contraintes d'exécution des travaux et traitement proposé) Coefficient : 1.00

Annexe :

Méthodologie de notation : Note de 0 à 6 sur chaque chapitre puis application du coefficient correspondant

0 : absence de réponse

2 : passable

4 : correcte

6 : excellent